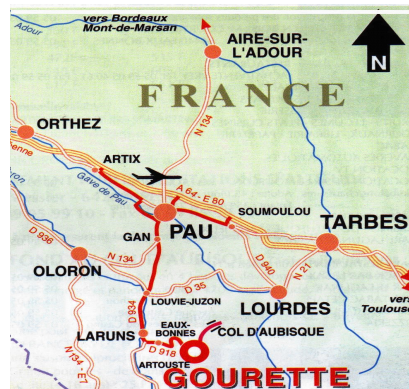


ADRESSE DU CENTRE

CENTRE LE CARDET GOURETTE
64 440 EAUX BONNES
Tél : 05 59 05 10 89

Courriel : le.cardet@laligue64.org
Site : <http://lecardet.fr>



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Par la route : A partir de Pau, nationale 134 jusqu'à Gan puis D 934 jusqu'à Laruns enfin D 918 direction col d'Aubisque/ Gourette. Carte Michelin 85, plis 16 et 17.

Par le train : Gare de PAU puis ligne de bus jusqu'à Gourette.

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 15h00. Le dernier jour : Départ de 10h00 à 12h00.

TRANSPORT

En autocar au départ de Mont de Marsan ou Saint Paul les Dax.

Vous avez choisi le lieu de départ et retour au moment de l'inscription de votre enfant, il est mentionné sur la convocation jointe. Pour des raisons d'organisation auprès de nos autocaristes, toutes les modifications de lieux seront prises en compte jusqu'à 15 jours avant le départ uniquement.

1^{er} et dernier repas servis

1^o repas servi : Dîner Dernier repas servi : le déjeuner du dernier jour.

SITE

► **Situation géographique** : Le département des Pyrénées Atlantiques comme son nom l'indique se partage entre montagnes et côte (Basque) baignée par l'océan. Le centre se situe en Vallée d'Ossau, vallée bercée par le pastoralisme et les traditions béarnaises. Le Cardet, situé à 200 m des pistes, bénéficie d'une superbe vue sur les pics avoisinants et de la tranquillité d'une voie de desserte peu fréquentée.

► **Cadre de vie** :

Hébergement : selon l'effectif du groupe, l'hébergement pourra se faire en chambres de 4 à 6 lits dans le bâtiment principal (le Cardet) disposant de salles d'animations. Sanitaires à l'étage. Vue sur les pistes et les montagnes avoisinantes. Tous les bâtiments sont situés à 200 m des pistes.

Dans un rayon de 500 m se trouvent les tennis, un espace volley, basket, zone pour le roller, les murs d'escalade intérieur et extérieur de la station, le squash, les commerces et services de la station. Pour la randonnée l'hébergement se fait sous tente.

Equipements à disposition : salles d'activités, ping-pong, baby-foot, raquettes de tennis, lecteurs DVD, vidéoprojecteur, télévisions, station musicale, divers matériel d'animation ...

CAPACITE DU CENTRE : 180 Jeunes.

EFFECTIF DU GROUPE : 8 participants

ACTIVITES

Ce séjour s'adresse aux jeunes désirant découvrir un maximum d'activités liées au milieu montagnard et s'initier à chacune d'elles.

POUR LES SEJOURS DE 7 JOURS :

Canyoning : 1 descente sportive de torrents de la haute vallée d'Ossau. Chacun équipé d'une combinaison néoprène, d'un baudrier et d'un casque c'est Aqualand au naturel. Rappel sous les cascades, sauts dans des vasques façonnées par l'eau, nage dans les biefs, ambiance assurée.

VTT : 1/2 journée sur un itinéraire alternant chemin de terre et parcours routier. Le minibus du centre et sa remorque à vélo sont au rendez-vous pour vous remonter à Gourette. Le vélo tout terrain est une activité technique et le moniteur est là pour apporter ses compétences pour le franchissement des zones les plus difficiles mais aussi pour l'entretien des vélos. Au retour de la randonnée, il faudra nettoyer son VTT.

Escalade : Une séance en rocher école, pouvant atteindre 40 m. Chacun équipé d'un baudrier, vous vous assurez « en moulinette » avec des systèmes autobloquants. Tous les sites se trouvent à Gourette, mais nécessitent des parcours d'approche de 15 à 45 mn. Les jours de pluie nous nous déplaçons en bus au vaste mur d'escalade intérieur de Laruns ou d'Oloron Sainte Marie qui peut accueillir plusieurs groupes simultanément. Seront également utilisés les murs d'escalade intérieur et extérieur de la station.

Accrobranche : 1 journée d'initiation puis progression dans la [forêt suspendue](#) des Eaux bonnes, des parcours variés « sensation, vertige, super vertige », baudriers, longes, poulies garanties normes CE en vigueur pour une totale sécurité. De nombreux agrès variés et bien sûr des tyroliennes pour le plaisir. L'assurance, du départ à l'arrivée se fait par une seule ligne de vie sans intervention du pratiquant.

Roller : 1 séance de glisse avec les rollers du centre. A 100 m du Cardet un parking servant durant la saison de ski est transformé en aire de jeux pour la journée qui se partage entre apprentissage technique et parties de street hockey.

1 journée de détente Grand jeux ou farniente, à la piscine ou aux activités annexes.

POUR LES SEJOURS DE 14 JOURS :

1 descente en **rafting**, 1 descente de **canyon**, 2 séances d'escalade, 2 séances de V.T.T, 1 jour de randonnée, 1 journée de roller, 1 journée d'accrobranche à la forêt suspendue des Eaux Bonnes, 1 journée jeu de piste avec d'autres groupes, deux journées consacrées au farniente et aux projets des jeunes.

Autres activités :

Tennis, basket, piscine à Laruns, ping-pong, baby-foot sont pratiquées de 17h30 à 19h dans la limite du temps pris par les activités principales.

► Documents requis :

Attestation d'aptitude au PASS NAUTIQUE

Les activités sont organisées directement par le Cardet avec le matériel qui lui est propre et encadrées par des moniteurs diplômés qui prennent en charge un groupe pour la journée. Ils passent ainsi 6 à 7 heures avec les enfants et partagent leur passion pour leur région et leur activité certes durant sa pratique mais également durant les temps de repas et de détente.

L'ensemble des équipements de protection individuels (e.p.i.) est soumis aux tests de contrôle annuels et renouvelé dans les délais

ORGANISATION DU SEJOUR

La vie en groupe et le bon fonctionnement du centre nécessitent quelques règles :

- vous devez maintenir vos chambres dans un état de propreté raisonnable,
- chaque tranche d'âge dispose d'une salle dans le restaurant où il vous est demandé de débarrasser vos tables en fin de repas,
- les horaires de repas, les activités, le matériel et les locaux doivent être respectés,
- le petit-déjeuner est échelonné de 8h30 à 9h, les autres repas sont pris à heure fixe (le repas de midi est souvent pris à l'extérieur).

L'horaire de coucher, 22h00 pour les 12-14 et 22h30 pour les 15-16 ans, est également à respecter notamment pour pouvoir profiter pleinement des activités sportives proposées.

Dans le cadre de la législation il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool.

► L'alimentation :

Nous nous efforçons de mettre en place une alimentation de qualité, variée et en quantité suffisante.

L'éducation au goût passe par la découverte de nouvelles saveurs, nous incitons donc les enfants à goûter tous les plats.

Allergies alimentaires : Il est impératif de nous transmettre au plus tôt, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques d'allergies. Toutefois si nous trouvons dans l'impossibilité de mettre en œuvre ces conditions alimentaires, nous vous le ferons savoir.

► Linge

Merci de prévoir le linge en quantité suffisante pour la durée du séjour de votre enfant et le marquer d'une manière indélébile, c'est un atout supplémentaire pour la valise du retour !

ATTENTION ! Si le comportement du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des jeunes, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Eléments du trousseau :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter. **Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir** : des lunettes de soleil, un maillot de bain, une casquette, des vêtements de pluie, une gourde, un duvet, un sac de couchage, un sac à dos (30 ou 40 litres), de la crème solaire.

Pour l'escalade : des ballerines ou chaussons d'escalade sont fournis par le Cardet

Pour le kayak : Une paire de baskets usagées et maillot de bain

Pour la randonnée : un sac de couchage, des chaussures de montagne ou des baskets assurant une bonne tenue du pied et de la cheville un sac à dos de 30 ou 40 litres.

Pour le VTT : une paire de basket maintenant bien la cheville.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux noms et prénoms de vos enfants. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

► Communication :

Le courrier postal est distribué et ramassé tous les jours

Les courriers électroniques sont également possibles, ils sont imprimés et remis aux enfants.

Pour donner des nouvelles à votre enfant la lettre ou la carte postale reçue reste le moyen de communication le plus apprécié. Nous vous remercions d'éviter d'appeler le centre.

Le portable que les jeunes peuvent confier durant la journée.

Pour prendre des nouvelles de votre enfant, nous vous proposons un site : <http://lecardet.fr/> cliquer ensuite sur l'onglet « séjours jeunes et colos » puis cliquer sur « **prenez des nouvelles de vos enfants en vacances** ».

Le code vous sera transmis par mail.

► Argent de poche :

L'argent de poche peut être confié aux animateurs.

Il est conservé au bureau et est restitué à la demande notamment au moment des sorties à la station. Les sommes non dépensées peuvent au retour au centre être redéposées à la « banque ». Les achats à l'extérieur se résument aux cartes postales, à quelques friandises et à un éventuel souvenir, dès lors il est préférable que le montant de l'argent de poche soit raisonnable.

► Santé :

Remplir correctement la fiche individuelle de renseignements et médicale et la signer, elle est obligatoire.

Elle peut être importante en cas d'intervention chirurgicale. Il est inutile de joindre le carnet de santé. **Nous vous rappelons qu'il est impératif de fournir la copie des vaccins à jour sans quoi nous ne pourrions pas garder l'enfant sur le centre.**

Si vous suivez un traitement médical, vous devez impérativement :

* Fournir une photocopie de l'ordonnance, ainsi que les médicaments en nombre suffisant.

* Prévenir le directeur du centre (en cas de rendez-vous au centre) ou l'animateur responsable du voyage.

Joindre une photocopie de l'attestation de la Carte Vitale et de votre mutuelle.

Pour les bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation CSS et une photocopie de l'attestation de la Carte Vitale.

En cas de maladie, le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats, ils sont à rembourser à la Ligue de l'Enseignement. Une facture vous sera adressée avec une photocopie de la feuille de soins et de la prescription médicale, l'original vous sera envoyé dès réception de votre règlement.

Un assistant sanitaire assure le suivi des petits « bobos », la prise de médicaments et le suivi avec le cabinet médical où sont conduits les enfants dès que cela est nécessaire. Elle ou il assure également votre information sur une éventuelle visite chez le médecin.

► Les objets de valeur :

Nous vous rappelons que les disparitions d'objets (baladeurs, appareils-photos, téléphones...) d'espèces et de bijoux **ne sont pas couvertes par l'assurance** d'autant que nous ne pouvons mettre à disposition de chacun un casier avec un système de fermeture individuel.

Il sera proposé dans le cadre des règles de vie discutées et cotées avec les enfants le premier soir, la possibilité de faire garder l'argent et les objets de valeur au bureau « accueil ».

C'est obligatoire pour les 7 à 12 ans et fortement conseillé pour les autres, par contre, les enfants souhaitant conserver leur argent ou autres objets de valeur, devront signer une décharge les rendant responsables en connaissance de cause.

► **Cigarette :**

Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Le décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006 précise que : l'interdiction de fumer s'applique dans les espaces non couverts destinés à l'accueil ou à l'hébergement des mineurs, il ne peut y avoir dans les établissements utilisés pour l'accueil de mineurs d'emplacement aménagés pour les fumeurs.

L'espace fumeur se situera donc à l'extérieur de la structure d'accueil.

Les jeunes arrivant avec du tabac ou des cigarettes électroniques et une autorisation parentale pourront donc le consommer de manière "rationnée" et en fonction de la disponibilité des animateurs.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- **La fiche individuelle et médicale complétée et signée.**
- **Copie des vaccins à jour obligatoire :** la photocopie du carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour de l'enfant.
- **Attestation de droit à l'image signée.**
- **Pour les moins de 16 ans :** Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale ou de l'attestation de la CSS (à jour) et la photocopie de la carte de mutuelle.
Pour les plus de 16 ans : La carte vitale et la photocopie de la carte de mutuelle.
- **L'enveloppe argent de poche** (non cachetée) au nom de l'enfant.
- **La fiche trousseau** n'est pas à glisser dans l'enveloppe mais à mettre dans la valise.
- **Si l'enfant a un traitement médical, remettre une copie de la prescription médicale et le traitement.**
- **Attestation d'aptitude au Pass Nautique**

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour et complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDETSP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.

Bon séjour avec la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / VACANCES POUR TOUS !

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES – 91 Impasse Joliot-Curie 40280 SAINT PIERRE DU MONT

Tél : 05.58.06.53.90 Courriel : vacances@laligue40.fr Site : www.laligue40.fr

Association adhérente à la Ligue de l'Enseignement – Centre Confédéral, 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07
immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM 075 100 379

Garantie financière : UNAT – 8 Rue César Franck – 75015 PARIS

SIRET : 77559809700068 // MAIF - CS 90000 – 79038 NIORT Cedex - N°4824586A

EFFETS A EMPORTER		QUANTITES				OBSERVATIONS PERTES
		Conseillées	Fournies par les parents	Relevées à l'arrivée	Relevées au départ	
Vêtements de jour	Tee-shirts	8				
	Slips ou culottes	8				
	Paire de chaussettes	8				
	Pantalons / Jeans	3				
	Shorts / bermudas	5				
	Kway / imperméable	1				
	Blouson / veste	1				
	Pull-overs chauds	2				
	Chemisettes / Chemisiers / Polos	5				
	Gilets / Sweets	2				
	Joggings / survêtements	2				
	Jupes / robes	2				
Nuit	Pyjamas ou chemises de nuit	2				
Baignade	Maillots de bain	2				
	Serviettes de bain	2				
	Bonnet de bain (exigé en piscine)	1				
Chaussures	Paire de tennis / marche (maintenant bien la cheville)	2				
	Paire de vieux baskets (ne craignant pas l'eau pour le kayak/rafting/canyoning)	1				
	Paire de bottes en caoutchouc	1				
	Paire de chaussons	1				
Pour la Randonnée	Sac de couchage (si bivouac)	1				
	Sac à dos 30-40L-Duvet-Gourde	1				
Toilette	Serviette de toilette et gants	3				
	Tube de dentifrice	1				
	Savon liquide de préférence	1				
	Flacon de shampoing	1				
	Brosse à dents	1				
	Peigne / brosse à cheveux	1				
Divers	Mouchoirs papiers	6				
	Paire de lunettes de soleil	1				
	Tube de crème solaire écran total (coeff.7)	1				
	Casquette / chapeau / gourde	1				

Important : toutes les pièces du trousseau doivent être obligatoirement marquées au nom de l'enfant